



MUNICIPALITÉ DE
MUNICIPALITY OF
MILLE-ISLES

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de **règlement RU.12.2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments**.

AVIS PUBLIC est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le 4 mars 2026, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro RU.12.2026 intitulé :

Projet de règlement numéro RU.12.2026 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Le Règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments vise à assurer un contrôle des conditions d'occupation et d'entretien des immeubles patrimoniaux et à prescrire des normes de salubrité et d'entretien.

Ce projet de règlement concerne l'ensemble du territoire de la Municipalité et ne contient aucune disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le **mercredi 1^{er} avril 2026 à 18 h 30** à la salle communautaire Strong, située au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles (Québec) J0R 1A0. Lors de cette assemblée, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

De plus, les personnes intéressées sont invitées à poser leurs questions concernant l'assemblée publique de consultation à la direction générale par courriel au gtherrien@mille-isles.ca.

Ce projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville de Mille-Isles, situé au 1262, chemin de Mille-Isles, Mille-Isles (Québec) J0R 1A0 ou sur le site Internet de la Municipalité, sous l'onglet « règlements municipaux ».

Donné à Mille-Isles, ce 16^e jour de mars 2026.

Gabriel Therrien
Directeur général et greffier-trésorier